

Rome le 17. 8^{bre} 1812. 328

a S. E. le Ministre Del Stat. Et de l'Empire

Monsieur

M. Vandervael Pensionnaire Hollandois sollicite de ses Bontés six mois de prolongation ~~sur~~ à partir du 1. er Janv. prochain. Quoiqu'il se terminera l'année que V. E. lui a déjà accordée par sa lettre du 26. 2^{bre} 1811. Il appuie sa demande sur des motifs qui sont fondés et qu'il a dû lui-même dans la supplique qu'il a l'honneur d'adresser à V. E. * il a avec lui sa femme et trois enfants dont l'entretien absorbe la presque totalité de ^{son traitement} ~~sa pension~~ et lui laisse très peu de facultés pour les dépenses du Tableau qu'il a entrepris.

Quelle que soit la décision de V. E. sur la demande qu'il fait je dois la prévenir qu'il n'est point parti pour les 800. f. de voyage dans l'Etat des Hollandois que l'on s'apprête V. E. le 18 avril dernier ~~ni par conséquent dans la somme de 18600 qui leur est destinée.~~

Si V. E. accédait à sa demande de six mois de prolongation il suffiroit qu'elle voulut bien le faire comprendre dans l'Etat des Pensionnaires dont le terme doit expirer ~~le 26. 1^{bre} 1812 dans le Journal de~~

* Il s'agit de lui dans un cas d'urgence de celui de son conjoint et de ses enfants et qui ne paraît relevant que d'un simple acte de V. E.

L'année prochaine et pour les quels les fonds seront
à faire

Voici le complément de ces Pensions en 1813.

M. Gabriel. p. 5 mois Dispension	1000.	Voyage.	800.
M. Pitlo. p. l'année	2400.	id.	800
M. Zocher. p. l'année	2400.	id.	800
M. Vanderwal		id.	800.